



Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdt3c.org **Web :** cfdt3c.org

Séance de signature le 23 octobre :
Pas d'accord ?
La facture s'alourdit encore !

Toutes les organisations syndicales sont invitées ce jour à 9 heures à se prononcer sur l'accord local concernant l'organisation du travail et des repos sur 10 semaines. La CFDT a systématiquement fait le choix de scénarios avec repos, indispensables, face à un métier de plus en plus difficile et pénible physiquement. C'était notre objectif de négo à Créteil. Partout, la CFDT s'oppose à la semaine de 6 jours sur 7 travaillés, et agit pour des repos de cycle. Mais nous avons également averti que nous ne nous engagerions que si plus de 50% du personnel concerné se prononce pour que la CFDT signe l'accord.

■ Que se passera-t-il s'il n'y a pas d'accord ?

La Poste passera en force !

Créteil serait alors le 1^{er} établissement à 35 heures sèches sans repos dans le Val de Marne. Qui en sortirait gagnant ? Sûrement pas les facteurs de Créteil qui subiront tout de même l'impact des 6 suppressions de quartier, de la sécabilité du lundi et du mardi. Et ce, sans aucune contrepartie ! L'accord permet d'imposer des règles que la direction doit respecter. A défaut, la Poste applique la loi scélérate du 20 Août, comme elle l'entend, mais sur un régime de travail ne dépassant pas la semaine.

Sollicitée par plusieurs facteurs, la CFDT a négocié seule le projet d'accord avec des contreparties importantes sur les volumes de promotions ainsi que le report de la sécabilité et l'augmentation du volant de remplacement. Les samedis de repos intégrés dans le cycle de 10 semaines permettent aux facteurs quelques week-end prolongés. La logique CFDT a été combattue par un syndicat ultra-majoritaire à Créteil PPDC. Il aura à assumer ses positionnements et ses conséquences pour les agents. Mais il aura aussi à l'assumer partout ailleurs dans le 94 et en Ile-de-France. La CFDT n'entend pas que Créteil PPDC serve de « boîte-à-idées » à La Poste dans les autres centres courriers, avec l'appui objectif de ce syndicat, qui se met aujourd'hui à revendiquer partout les 35h sèches, en complet décalage avec les attentes du personnel !

Sans accord, tout ce qui avait été acquis est remis en cause !

La CFDT mesure bien l'augmentation de la pénibilité subie par les facteurs de Créteil dans un contexte de mécanisation importante des travaux intérieurs et d'intensification du travail.

Sans repos, ce sera pire ! Chacun devra prendre sa part de responsabilité dans l'organisation mise en place et ses conséquences, aussi bien les dirigeants de la Poste que les syndicats représentatifs localement. Ceux-ci doivent aussi gérer leurs contradictions : Comment comprendre les revendications légitimes sur le pouvoir d'achat et jeter aux orties les promotions d'un nombre important d'agents ? Il serait temps d'abandonner les visons idéologiques, pour travailler réellement à l'intérêt des facteurs de Créteil, mais aussi des autres centres du Val-de-Marne !

Cela dit, **la CFDT** respectera le choix majoritaire des agents concernés et **ne signera pas l'accord ce 23 octobre 2008 !**

C'est aussi ça le sens des responsabilités.